

Arrondissement de NIVELLES

COMMUNE
de
VILLERS-LA-VILLES.P.W. - Département des Comités d'Acquisition
Direction du Brabant wallonChaussée des Collines, 52
1300 Wavre

Vs réf.: --

Ns réf.: **Service Urbanisme – 2025/877.5. Agent traitant : Van Tielen Olivier – 071/87.03.68.**
Vente d'une parcelle communale cadastrée sous Villers-la-Ville – 3^e division,
section B n^o 25/02B – M. et Mme HARDI-SPLINGARD.

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande d'informations dont question sous références, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées aux articles D.IV.99, §1^{er} et 100 du Code du Développement territorial (CoDT) :

Au regard du Schéma du développement territorial, on observe que la commune de Villers-la-Ville se rattache à la zone agro-géographique dite Plateau limoneux brabançon ; On y voit également que la commune figure en zone vulnérable pour les nappes phréatiques des sables du Bruxellien.

COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE/ TROISIEME DIVISION / MELLERYUne terre v.v. sise au lieu-dit « Village », cadastrée section B n^o25/02B d'une superficie de 266 m².

Le bien en cause :

1^o est repris au plan de secteur de **Wavre-Jodoigne-Perwez** approuvé par Arrêté royal du **28.03.1979**, en zone d'habitat à caractère rural visée à l'article D.II.25 du CoDT, sur **50 mètres de profondeur depuis la voirie, puis zone agricole visée à l'article D.II.36 du CoDT** ;

2^o est soumis en partie à l'application du guide régional d'urbanisme téléchargeable via :

http://spw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/amenagement/views/documents/juridique/codt/GRU-coordination-officiouse_final.pdf

en ses Chapitre 3 - Règlement général d'urbanisme relatif aux enseignes et aux dispositifs de publicité, & Chapitre 4 - Règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite ;

3^o n'est pas visé par sa situation au regard d'un projet de plan de secteur ;

4^o est situé hors centralité au schéma de développement territorial ;

n'est pas situé dans le périmètre d'un schéma ou projet de schéma de développement pluricommunal, ni d'un schéma ou projet de schéma de développement communal, ni d'un schéma ou projet de schéma d'orientation local, ni d'un guide ou projet de guide communal d'urbanisme ou permis d'urbanisation ;

5^o n'a pas fait l'objet d'observations du Collège communal et à notre connaissance du fonctionnaire délégué conformément à l'article D.IV.102 du CoDT ; n'a pas fait l'objet d'une **notification de division de bien** récente ;

6^o n'a pas fait l'objet d'un certificat d'urbanisme n^o2 datant de moins de deux ans, d'un certificat de patrimoine valable ni d'une déclaration urbanistique ou environnementale, ni d'un permis d'urbanisme, d'environnement, unique ou intégré ;

7^o n'a pas fait l'objet d'un avertissement préalable conformément à l'article D.VII.4 du CoDT ni d'un procès-verbal d'infraction visé à l'article D.VII.5 du CoDT ;

8^o n'est pas soumis au droit de préemption ou repris dans les limites d'un plan d'expropriation et, selon le cas, la désignation des bénéficiaires du droit de préemption ou du pouvoir expropriant, ainsi que la date de l'arrêté du Gouvernement correspondant;

./1/...

Vs réf.: --

Ns réf.: **Service Urbanisme – 2025/877.5. Agent traitant : Van Tielen Olivier – 071/87.03.68.**
Vente d'une parcelle communale cadastrée sous Villers-la-Ville – 3^e division,
section B n° 25/02B – M. et Mme HARDI-SPLINGARD.

./1/...

9° a) n'est pas situé dans un des périmètres de site à réaménager, de réhabilitation paysagère et environnementale, de remembrement urbain, de revitalisation urbaine ou de rénovation urbaine visés respectivement aux articles D.V.1, D.V.7, D.V.9, D.V.12 ou D.V.13;

b) n'est pas inscrit sur la **liste de sauvegarde** visée à l'article 22 du Code wallon du patrimoine;

c) n'est pas **classé** en application de l'article 16 du même Code;

d) n'est pas situé dans une zone de protection visée à l'article 21 du même Code;

e) n'est pas visé à la **carte archéologique** au 1^{er} juin 2024 ;

10° est situé pour sa partie en zone d'habitat à caractère rural au **plan de secteur, en régime d'assainissement collectif au Plan d'Assainissement par Sous-bassin hydrologique (PASH)** ;

Afin que les actes notariés puissent être passés sans retard et pour respecter le délai prévu à l'article D.IV.52 du CoDT, il nous est impossible de vous fournir les renseignements prévus à l'article D.IV.97, 7° relatifs à l'équipement de la voirie concernée en matière d'eau et d'électricité.

Nous vous invitons à prendre contact avec les Intercommunales concernées (cfr liste ci-après).

11° aucune donnée relative au bien n'est inscrite dans la **banque de données au sens de l'article 10 du décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols** ;

<https://dps.environnement.wallonie.be/home/sols/sols-pollues/banque-des-donnees-de-letat-des-sols-bdes.html>

12° n'est pas exposé à un **risque d'accident majeur** ; à signaler l'existence de la société

Vital Materials, répertoriée comme site SEVESO, établie à 1495 Villers-la-Ville (Tilly), Rue de la Station 67 ;

- **est exposé au risque naturel de type « inondations par débordement » d'alea faible** ;
- n'est pas exposé à une contrainte géotechnique majeure à l'Atlas du Karst wallon ;
- n'est pas situé dans une réserve naturelle domaniale ou agréée, une réserve forestière ou **dans un site Natura 2000**, ne comporte pas une cavité souterraine d'intérêt scientifique ou une zone humide d'intérêt biologique, au sens de l'article D.IV.57, 2° à 4° ;
- **est exposé au risque sismique – Zonage 4 à l'Eurocode 8** ;
- ne semble pas être **exposé au risque lié au radon** ;

n'est pas repris dans le plan relatif à l'habitat permanent.

A titre complémentaire :

- n'est pas situé le long d'une voirie ;
- n'est frappé d'aucun alignement résultant de **normes routières** ;
- n'est grevé d'aucune servitude de passage public suivant l'Atlas des Chemins vicinaux de Mellery ;
- **est contigu au cours d'eau non navigable de 3^e catégorie dénommé « l'Abreuron » suivant l'Atlas des Cours d'eau non navigable de Mellery** ;
- aucun **arbre, arbustes ou haie remarquable** sur la parcelle, *répertoriés, individuellement, en groupe ou en allée, pour leur intérêt paysager, historique, dendrologique, folklorique ou religieux, de curiosité biologique, leur taille exceptionnelle ou le fait qu'ils constituent un repère géographique, sur des listes établies sur base d'une procédure spécifique et publiées au Moniteur belge et sur le portail cartographique du SPW* ;
- n'est pas situé dans le périmètre de protection d'une conduite de transport de **Fluxys**
- n'est pas contigu à une conduite d'adduction d'eau appartenant à **Vivaqua** ;
- n'est pas contigu à une **ligne ferroviaire** ;
- ne figure pas dans une **zone de prévention de captage**.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Maître, en l'expression de notre considération distinguée.

La Directrice générale,



S. RUCQUOY.



Le Bourgmestre,



E. BURTON.

Province du Brabant Wallon
Commune de VILLERS-LA-VILLE (1495)

Service administratif des Travaux : Julien AERNOUDT – julien.aernoudt@villers-la-ville.be

☎ 071/87.03.80 - 81 ou 88 - ☎ 071/82.71.29
Rue de Marbais, 37 à 1495 VILLERS-LA-VILLE

Service technique des travaux : Fabian SMITS – Service-Technique@villers-la-ville.be - ☎ 071/87.96.20
Rue du Châtelet, 1 à 1495 TILLY

**LISTE DES DIFFERENTS CONCESSIONNAIRES D'EXPLOITATIONS SOUTERRAINES
DANS LES VOIRIES COMMUNALES**

RESEAU TELEPHONIQUE

PROXIMUS

Rue Marie Henriette, 60 à 5000 NAMUR
e-mail : a4.namur.notification@belgacom.be

(Remy Claude)
(Notification)

☎ 081/72.30.42
☎ 0800/21037

Portail fédéral C.I.C.C. : www.klim-cicc.be

ELECTRICITE – ECLAIRAGE PUBLIC

ORES

Centre d'Exploitation du Brabant Wallon :
Avenue Jean Monnet, 2 à 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

☎ 078/15.78.01

Portail fédéral C.I.C.C. : www.klim-cicc.be

TELEDISTRIBUTION

VOO (TV.NET.TEL. – anciennement BRUTELE)

Rue de Lambusart, 56 à 6240 FARCIENNES
e-mail : infra.structure@voo.eu

☎ 071/96.70.23
☎ 071/96.71.56

Portail fédéral C.I.C.C. : www.klim-cicc.be

DISTRIBUTION D'EAU

In-BW

Rue Emile François, 27 à 1474 WAYS
e-mail : info@inbw.be

☎ 067/28.01.11
☎ 067/28.01.96

Portail fédéral C.I.C.C. : www.klim-cicc.be

VIVAQUA

Rue aux Laines, 70 à 1000 BRUXELLES
e-mail : installinfo@vivaqua.be

☎ 02/518.81.11
☎ 02/518.83.06

Portail fédéral C.I.C.C. : www.klim-cicc.be

S.W.D.E. (Société Wallonne des Distributions d'Eau)

Rue de la Concorde, 41 à 4800 VERVIERS
e-mail : relex@swde.be

☎ 087/34.28.11
☎ 087/34.28.00

GAZ

FLUXYS

Avenue des Arts, 31 à 1040 BRUXELLES
e-mail : infoworks@fluxys.net

☎ 02/282.72.53
☎ 02/282.75.54

Portail fédéral C.I.C.C. : www.klim-cicc.be

COLLECTEURS D'ASSAINISSEMENT

S.P.G.E. (Société Publique de la Gestion de l'Eau)

In-BW

Rue de la Religion, 10 à 1400 NIVELLES
e-mail : info@inbw.be

☎ 067/21.71.11
☎ 067/21.69.28

Portail fédéral C.I.C.C. : www.klim-cicc.be

